

Zone et secteur

Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert

Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Espace boisé classé

Patrimoine bâti à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger



DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.2 Plan Ouest
et loupe hameau de Boisset



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 12 juin 2014
Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du 3 février 2022

begeat

www.begeat.fr

PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN
URBANISME
PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN
URBANISME
PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN
URBANISME

Pelouses et garrigues

Autres isolés

Haies

Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques.

